



**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR UNE OUVERTURE DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
(À DÉPOSER EN MAIRIE AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA MANIFESTATION)**

Je soussigné(e) :
Agissant en tant que :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. fixe : Tél. mobile :
Courriel :@.....
Organisme organisateur:

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de Catégorie à :
Du au Horaires :
à l'occasion de :

- Je m'engage** à respecter toutes les obligations résultant de l'autorisation que vous voudrez bien m'accorder, notamment dans les domaines de la protection des mineurs contre l'alcoolisme et de la répression de l'ivresse publique.
- Je reconnais** avoir pris connaissance de la réglementation concernant les débits de boissons temporaires
- Je m'engage** à n'apporter aucune gêne à la tranquillité du voisinage.
- Nom, prénom, date et signature

Rappel : Associations = 5 autorisations annuelles maximum

La catégorie 2 est abrogée

La catégorie 3 concerne les boissons alcoolisées: le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1 à 3 degrés d'alcool.

Attention: Les vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs supérieur à 18° d'alcool sont interdits

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire de
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.3321-1, L.3334-2, L.3335-1 et L.3335-4;
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 ;
Vu la demande formulée par

ARRETE

Article 1 : M/Mme
est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie
à du au jusqu'à heures
à l'occasion de

Fait à , Le
Le Maire,